



d'aide aux réfugiés et aux détenus d'opinion en Syrie

+ 20 ans de soutien aux victimes de la dictature des Assad

٢٠ عاما من مساندة ضحايا ديكتاتورية عائلة الأسد

Newsletter n°35 - Août 2026

Comité de rédaction : CA Revivre

www.association-revivre.fr

EDITO

Les disparitions forcées,... un fardeau pour des dizaines d'années

« Un jour des années 1970, le père (journaliste) d'une amie syrienne, dont la famille s'était réfugiée au Liban, a disparu. L'absence de nouvelles a miné sa famille pendant des mois. Ils l'ont cherché partout, utilisé tous leurs contacts, en espérant obtenir une information. La situation était devenue désespérée. Quand, un jour, un parent entend la voix du père dans un local annexe d'un tribunal syrien. C'est donc par hasard qu'il a pu être retrouvé. »

Cette l'histoire de disparition qu'on m'a racontée se finit par un moindre mal, contrairement aux dizaines de milliers d'autres dont les traces de vie sont minces, éparées, ou complètement disparues à ce jour. Le trouble de la « mort ambiguë » » (terme attribué au trauma de la disparition d'un proche) a été vécu durant toutes les années des régimes Assad (père et fils) par des millions de Syriens, touchant un grand nombre de familles. Aujourd'hui, alors que toutes les prisons de Syrie ont été ouvertes, l'absence de traces des disparus ronge les proches qui ne peuvent faire leur deuil. Leurs vies entières seront ravagées par l'absence. **Les Syrien-ne-s vont porter ce fardeau pendant des dizaines d'années.**

Les chiffres sont effarants : 130 000 disparitions forcées[1] sont recensées. Le chiffre de 200 000 circule dès qu'on intègre les disparitions survenues au cours de leur fuite du pays, **jusqu'à 300 000 selon certains rapports**[2]. La Syrie des Bachars est loin devant la Colombie (200 000), le Mexique (128 000), le Sri Lanka (+ de 60 000), l'Argentine (30 000), l'Algérie (entre 6 000 et 17 000 au cours de la décennie noire) et les pays voisins le Liban (+17 000), et récemment Gaza, etc.

Des dizaines de milliers de Syriens y ont été impliquées de près ou de loin ; ils sont si nombreux qu'il est impossible pour un système judiciaire d'enquêter et d'en juger la totalité[3]. Ce n'est pas surprenant qu'aujourd'hui encore, des

personnes (quelle que soit leur délit présumé ou le crime qui leur est reproché) disparaissent parfois quelques jours (c'est déjà beaucoup trop) ou à jamais.

La disparition forcée est une arme redoutable, utilisée par toutes les dictatures, étatiques ou non, pour semer la terreur et écraser toute forme d'opposition. C'est la signature de l'absence d'État de Droit (avec une justice indépendante qui fonctionne correctement).

La solution n'est pas de mettre la poussière sous le tapis (le terme de « poussière » n'est pas du tout adapté pour parler de disparitions forcées mais gardons l'adage), car ce faisant la « poussière » ressortira tôt ou tard, et sans prévenir.^[4]

Avec la **Fédération Euro-Méditerranéenne contre les Disparitions Forcées**, et à l'occasion de la **journée mondiale de l'ONU contre les disparitions forcées**, Revivre appelle la Syrie à faire le maximum pour cicatriser ces plaies, et mettre en place les protections indispensables pour éviter le retour de cette forme de terreur.^[5]

*Frédéric ANQUETIL
Secrétaire général de Revivre*

^[1] « On parle de « **disparition forcée** » lorsqu'une personne est arrêtée, placée en détention ou enlevée par les autorités d'un État, par des groupes armés non-étatiques ou des personnes agissant avec leur autorisation, et que l'arrestation ou le lieu de détention sont tenus secrets ». Source : Amnesty International

^[2] https://www.franceinfo.fr/monde/revolte-en-syrie/en-syrie-une-commission-estime-que-300-000-personnes-pourraient-avoir-disparu-depuis-1970_7442953.html

^[3] L'Allemagne a été confrontée à cette situation après 1945. Des millions des personnes ont été évaluées, des milliers ont été jugés, et il a fallu abréger car il fallait instamment relancer l'économie du pays bloquée par la disgrâce de centaines de milliers d'allemands. Livre : *La dénazification* - Auteur collectif piloté par Marie-Bénédicte Vincent – Edition Poche - 2008

^[4] Une amnistie rapide à la chilienne n'est pas la solution,... les disciples de Pinochet sont aujourd'hui de retour au pouvoir.

^[5] Il faut souhaiter que la Commission nationale pour les personnes disparues et victimes de disparitions forcées (créée en mai 2025) conduira la Syrie à adhérer à la Convention Internationale contre les Disparitions Forcées.



Fédération Euro-méditerranéenne contre les disparitions forcées
Euro-Mediterranean Federation against enforced disappearances
الفيدرالية الأوروبية المتوسطية ضد الاختفاء القسري



Collectif des Familles de Disparus en Algérie
SOS Disparus



NÉGATIONNISME

DISPARITIONS FORCÉES ET EFFACEMENT DE LA MÉMOIRE

Paris

**DU 30 AOÛT
AU 8 SEPTEMBRE**

Tables rondes
Expositions
Rassemblements
Conférences
Témoignages
Projections
Performances artistiques



brèves

Il est impossible de reproduire de façon équilibrée l'actualité syrienne au travers de quelques brèves. Celles-ci vous invitent à aller plus loin grâce à des sources fiables.

L'administration kurde désormais intégrée dans celle de l'État - Le chef des Forces démocratiques syriennes (FDS) a annoncé jeudi l'achèvement de l'intégration des institutions kurdes à l'Etat syrien, conformément à l'accord signé en janvier avec Damas. *Source : Le Temps – 21.08.2026*

Trois anciens chefs de guerre, reconvertis en commandants dans l'armée syrienne, viennent de perdre le contrôle direct sur leurs troupes. Mohammad el-Jassem, dit Abou Amcha, qui dirigeait la 62e division, a été muté

à des fonctions administratives. Saïf Boulad Abou Bakr, commandant de la 76e division, a préféré démissionner plutôt que d'accepter un poste similaire. Abou Hatem Chaqra, à la tête de la 86e division, a, lui, été transféré au ministère de la Défense, où il occupe désormais un rôle non opérationnel. *Source : L'Orient-le-Jour – 14.08.2026*

Des « tonnes de matières nucléaires » découvertes par l'AIEA, dans un site secret construit sous Bachar Al-Assad - Le chef de l'Agence internationale de l'énergie atomique a salué la « décision courageuse » de Damas de signaler ce site et a souligné que les matières découvertes seraient placées sous « supervision internationale ». « Ces matières ne présentent aucun risque », a assuré le gouvernement syrien. *Source : Le Monde – 18.08.2026*

Armes chimiques - La Syrie a annoncé vendredi 22 août avoir demandé à rejoindre le Partenariat international contre l'impunité d'utilisation des armes chimiques (PICIAIC), à l'occasion des commémorations de l'attaque chimique de 2013 contre une banlieue de la capitale Damas. Le gouvernement Assad n'avait pas déclaré l'intégralité de son stock d'armes chimiques et avait tenté d'induire les inspecteurs en erreur. Depuis sa chute fin 2024, les nouvelles autorités de Damas ont promis de coopérer avec l'Organisation pour détruire les armes chimiques que l'ancien président a été accusé à plusieurs reprises d'avoir utilisées pendant les plus de treize années de guerre civile en Syrie. *Source : France Info – 22.08.2026*

Mardi 11 août, Bachar al-Assad était condamné à mort en son absence pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité par la 4ème chambre criminelle du tribunal de Damas. D'autres hauts responsables du régime dictatorial déchu en 2024 ont écopé de la même peine. Une série de condamnations très attendues, saluées par des scènes de liesse à Damas, et d'autres grandes villes du pays. Au-delà du symbole pourtant, ces condamnations ont peu de chances d'être suivies d'effets... Bachar al-Assad ayant notamment fui en Russie. Ces procès s'inscrivent dans un processus de justice dite "transitionnelle", qui doit accompagner un changement de régime en faisant la lumière sur les exactions massives en matière de droits humains. Mais de multiples reproches sont faits aux mécanismes mis en place par le nouveau régime Syrien : justice sélective, enquêtes incomplètes, vérités partielles. *Source : RFI - 17.08.2026*



FOCUS

L'écho des voix des disparus syriens va longtemps hanter le pays

Le 8 décembre 2024, la chute du régime de Bachar al Assad a mis un terme à 54 années du régime autoritaire, dictatorial, des Assad. Cependant, cette date marque également le début de l'amplification d'une souffrance intense relative à la disparition forcée. **Cette pratique est connue en Syrie depuis longtemps**, avec à titre d'exemple la dissimulation en 1975 des corps de cinq militants de l'Organisation Communiste Arabe dont l'exécution avait été annoncée dans les journaux de l'époque, ainsi qu'avec **le sort inconnu de dizaines de milliers de citoyens en 1982 dans la foulée de ce qu'on appelle les « événements » de Hama**. Différents opposants politiques ont subi des disparitions forcées, qu'ils soient détenus ou morts sous la torture.

Puis vint la révolution de 2011. **Ces disparitions se sont amplifiées de manière exponentielle**. Mais seuls les activistes et les organismes de défense des droits humains, majoritairement en exil, documentaient ces faits et les

dénonçaient. Les familles des victimes présentes dans le pays n'osaient même pas lever la voix de peur de représailles. Elles cherchaient à connaître le sort de leurs bien aimés de différentes manières discrètes, payant parfois des sommes phénoménales mais recevaient rarement des résultats satisfaisants. À l'étranger, des associations de familles de disparus se sont formées, et ont même réussi à pousser les Nations Unies à mettre en place une instance indépendante **le Mécanisme International, Impartial et Indépendant des Nations Unies**, ayant pour mission de venir en aide à ces proches dans leur quête d'investigation et de responsabilisation des personnes impliquées dans les crimes les plus graves commis en Syrie depuis mars 2011, en application au Droit International.

À la chute du régime et après l'ouverture des centres de détention, **seuls quelques milliers de disparus sont réapparus**. Malgré tout le chaos qui a accompagné leur libération et la disparition de milliers d'archives, le problème des disparitions forcées a obtenu une visibilité inédite, grâce au combat des familles et des organismes des droits humains^[1]. Ces associations regroupent les proches des victimes de ce crime, quel qu'en soit l'auteur. Malgré la situation économique catastrophique, leur combat continue. Ils réclament des mesures plus efficaces et plus transparentes en matière de justice transitionnelle, impliquant les familles des victimes au sein des deux commissions nationales formées en juin 2025 : **Commission Nationale pour les Disparus**, Commission Nationale pour la Justice Transitionnelle.

Avec des rassemblements de protestation, le retour dans le pays des associations de victimes et les « Tentes de la Vérité », à titre d'exemple, ces Syriens militent pour que l'écho des voix perdues des disparus soit entendu, pour que la vérité émerge sur les systèmes mis en place (lieux, responsables, etc), pour que ces méthodes soient strictement bannies de la reconstruction du pays et pour soigner les maux qui vont ronger les proches pendant des décennies.

Le changement du régime n'a malheureusement pas encore mis un terme définitif aux arrestations et aux disparitions forcées, mais **à présent, toute nouvelle arrestation accompagnée de disparition forcée est décriée par tous les moyens**. Les Syriens ne veulent plus se taire.

^[1] Association des anciens détenus de la prison de Sednaya, Ceasar Files For Justice



Fédération Euro-Méditerranéenne contre les Disparitions Forcées

Depuis 2007, la FEMED regroupe des associations de familles de disparus et des organisations de défense des droits humains dans la région euro-méditerranéenne.

Notre objectif : contribuer à mettre fin aux disparitions forcées en agissant sur le terrain, en plaidant auprès des institutions internationales et en formant les acteurs locaux

La FEMED fédère 29 associations de familles de disparus et de défenseurs des droits humains dans 13 pays euro-méditerranéens.

<https://disparitions-euomed.org/>

APPEL A BENEVOLES POUR LA RENTRÉE

*Vous souhaitez vous engager dans une action solidaire auprès des réfugié-e-s ?
Vous avez quelques heures par semaine à offrir ?
Vous êtes à l'aise sur les plateformes numériques ?*

L'objectif est d'accompagner en binôme des personnes réfugiées – en majorité arabophones - dans la réalisation de leurs démarches administratives :

- la compréhension/préparation/vérification des formulaires administratifs et des déclarations sur les plateformes numériques ;
- la réalisation de certaines déclarations et la rédaction de courriers ;
- la prise de rendez-vous auprès de services publics.

Revivre accompagne les réfugié-e-s pour leur éviter des ruptures de parcours ; notre approche est généraliste, nous abordons tous les problèmes administratifs : santé, titres de séjour, droits sociaux, etc.

Vous serez en binôme avec le/la responsable de la permanence d'accueil.

L'engagement des bénévoles est de quelques heures par semaine (selon disponibilité) de septembre 2026 à juillet 2027. Le bénévolat a lieu au 100 boulevard de Belleville Paris 20°, entre 9h30 et 17h30. Maîtriser la langue arabe est un atout non négligeable, ... l'anglais est aussi utile.

Ça vous tente ? Parlons-en ... sg.revivre@gmail.com

Manifestez votre soutien à notre plaidoyer, ADHÉREZ à Revivre !



Projections en collaboration avec le Festival du Film Libanais en France

Au Wrong Side
12 Avenue de la porte de
Montmartre
Paris 18^e

Au programme :

- Projection de "Beyrouth ma ville" de Jocelyne Saab, en présence de Mathilde Rouxel, fondatrice de l'association Jocelyne Saab.
- Projection du documentaire "Comme les oliviers" de Ashraf Mtawé, produit par l'ONG Alissar, en présence de Mustapha Elriz, co-fondateur et Président de Alissar.

Discussion avec Mustapha Elriz et Mathilde Rouxel, modérée par Africa Moreno, sur les questions de préservation de la mémoire et de justice transitionnelle.

A 19h30 – Prix libre mini 10€



vous attend



Village pour les disparus

Place de la République

- Stands des associations
- Projections de films et court-métrages
- Expositions toute la journée
 - Prises de parole
- Témoignages de familles de victimes
 - Performances artistiques

De 12h à 19h



quelques dates



Rassemblement en mémoire des victimes de disparitions forcées - Ensemble contre l'impunité - Place de l'Hôtel de Ville de Paris

Prises de paroles
Témoignages de familles de victimes

Toutes nos newsletters, cliquez-ici

Association Revivre

100 boulevard de Belleville, 75020 PARIS

Pour recevoir la Newsletter de Revivre : newsletter@association-revivre.fr

This email was sent to {{ contact.EMAIL | default : "newsletter.revivre@gmail.com" }}
You've received it because you've subscribed to our newsletter.

[Unsubscribe](#)

